

LE BUREAU INTERNATIONAL  
DES DROITS DES ENFANTS  
**RAPPORT ANNUEL 2018-2019**

## MISSION ET VALEURS

“ UN MONDE OÙ  
CHAQUE ENFANT,  
FILLE OU GARÇON,  
PEUT JOUIR DE SES  
DROITS EN TOUTE  
ÉGALITÉ ET EN TOUTE  
CIRCONSTANCE ”

## CE QUE NOUS FAISONS

Fondé en 1994, le Bureau international des droits des enfants (IBCR) est une organisation canadienne non gouvernementale agissant pour la promotion et la protection des droits de l'enfant dans près de 45 pays d'Afrique, des Amériques, d'Asie et du Moyen-Orient.

**ÉCOUTER** nos partenaires locaux et collaborer avec eux afin de développer, à partir de processus existants, des solutions novatrices, durables et respectueuses des droits de l'enfant

**RENFORCER** les capacités des actrices et des acteurs communautaires de première ligne pour remédier aux différents enjeux qui affectent les enfants

**VALORISER** la participation active de tous, y compris des enfants

**FAVORISER** la coopération entre les professionnels responsables de la protection de l'enfance

**SOUTENIR et PROMOUVOIR** des réformes, des plans d'action et des législations en faveur des droits de l'enfant

## NOS DOMAINES D'INTERVENTION



## NOS PRINCIPES FONDAMENTAUX

- La prise en considération de l'intérêt supérieur de l'enfant
- La non-discrimination
- Le droit à la vie, à la survie et au développement
- Le respect de l'opinion de l'enfant et de son droit à la participation.



## SOMMAIRE

Introduction	6
Des chiffres et des actes	8
Mobilisation tous azimuts pour les droits de l'enfant	9
Les jeunes en action	19
Zoom sur la journée mondiale de l'enfance	23
Nos projets à la loupe	27
Nos action pluriannuelles en Afrique et en Amérique latine	36
Des Canadiennes et des Canadiens engagés dans la coopération volontaire	49
Comment naît un projet ?	56
Informations financières	58
Remerciements	60

## LA PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT : UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE



**P**rotéger un enfant semble être un devoir évident pour tout un chacun ; pourtant, détourner le regard face à une situation qui nous concerne de près ou de loin, est tout aussi facile. Pourquoi un commerçant, une voisine, un jeune passant ou encore une conductrice d'autobus cessent-ils de vaquer à leurs occupations et interviennent-ils afin de protéger un enfant en danger ? Qu'est-ce qui fait que, lors d'un contexte de violence familiale, de crise humanitaire, de migration forcée ou de catastrophe naturelle, certains individus plutôt que d'autres vont briser le silence, l'isolement et l'individualisme pour porter secours à un enfant qui leur est étranger ?

Alors que la trajectoire de millions d'enfants est parsemée de violence, d'exploitation, d'abus et de négligence, cette question névralgique trouve réponse dans une multitude de facteurs qui influencent les systèmes de protection de l'enfant. Les normes sociales, les lois, les cultures et traditions ou encore les institutions sont autant d'aspects qui poussent nombre d'individus de professions diverses à s'impliquer dans le parcours des enfants de leur communauté. Une implication influencée également par les formations suivies et les expériences vécues.

Plus une société est soucieuse des droits de ses enfants, plus les enfants, les jeunes et les adultes de cette société se sentent investis d'une responsabilité à l'égard du développement de toutes celles et de tous ceux qui ont moins de 18 ans.

Le Bureau croit foncièrement que la professionnalisation des pratiques et la normalisation des interactions avec les enfants est nécessaire à la mise en œuvre efficace et durable d'un système intégré de protection à même d'induire, à moyen et à long terme, des changements de pratiques et de perception des personnes-clés de la chaîne de protection des enfants.

Alors que des filles traversent des frontières de façon irrégulière, que des garçons sont victimes de traite à des fins sexuelles, que des adolescents sont recrutés dans les conflits armés, que la population lycéenne entre en conflit avec la loi et que des jeunes perpétuent des violences à l'égard de leurs pairs, il importe plus que jamais de développer un réseau de défense des droits de l'enfant, en incluant les enfants eux-mêmes, pour agir lorsque les circonstances le demandent.

**Najat Maalla M'Jid**  
Présidente

**Guillaume Landry**  
Directeur général



## DES CHIFFRES ET DES ACTES

Plus de  
**2 550 000**  
enfants ciblés par nos actions



**94**  
ateliers de sensibilisation, de développement et de formation sur les droits de l'enfant, l'égalité des genres ou encore la protection des enfants dans les situations de conflits armés

**54**  
missions sur terrain



**16 200**  
heures de soutien consacrées aux projets de l'IBCR par  
**27** stagiaires en provenance d'Afrique, des Amériques, d'Europe et du Moyen-Orient

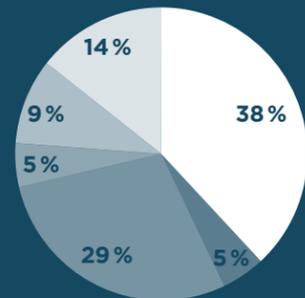
**4**  
propositions législatives concernant une meilleure protection des droits des filles et des femmes élaborées



**21 673**  
professionnels en interaction avec des enfants, membres de la communauté et autres actrices et acteurs-clés de la société civile formés ou sensibilisés aux droits de l'enfant

**19**  
pays touchés par nos programmes, en Afrique, dans les Amériques, en Asie et au Moyen-Orient

Répartition des projets de l'IBCR par région



**7 388**  
personnes abonnées à nos infolettres et réseaux sociaux



## MOBILISATION TOUS AZIMUTS POUR LES DROITS DE L'ENFANT

### PRÉVENIR L'UTILISATION ET LE RECRUTEMENT D'ENFANTS DANS LES FORCES ET LES GROUPES ARMÉS

Des enfants associés à plus de 60 forces et groupes armés dans le monde

Selon les Nations Unies, sept forces armées étatiques et 54 groupes armés non étatiques ont actuellement recours à l'utilisation et au recrutement de filles et de garçons. Ces enfants sont pour la plupart destinés à être employés comme combattants, porteurs, cuisiniers, espions, messagers, kamikazes, boucliers humains ou encore à être exploités à des fins sexuelles. Le 12 février marque l'anniversaire de l'entrée en vigueur du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, sur l'implication d'enfants dans les conflits armés. À l'occasion de cette « **Journée de la main rouge** », l'IBCR a pu assister, en Colombie, à la remise du rapport de la Coalition contre l'association des enfants aux conflits armés (COALICO) intitulé *Enfance violée, les filles, les garçons et les adolescent(e)s dans la guerre* aux magistrats de la Juridiction spéciale pour la paix (JEP). Ce rapport, au-



Journée de la main rouge, Colombie

quel le Bureau a contribué dans le cadre du programme de coopération volontaire, cherche à appuyer **la mise en œuvre d'une juridiction de la vérité pour les filles et les garçons** victimes du conflit armé, et insiste sur l'importance capitale de **la restauration et de la garantie des droits des victimes**.

## L'engagement des États membres des Nations Unies

Les **Principes de Vancouver** précisent les engagements politiques approuvés par les États membres des Nations Unies sur la prévention du recrutement et de l'utilisation « d'enfants soldats » dans un contexte de maintien de la paix. Déjà présent lors de la rencontre préparatoire de la conférence de Vancouver sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies en 2017, le Bureau a travaillé cette année aux côtés d'une centaine de diplomates, de membres du corps policier, de militaires et de spécialistes du domaine de la protection de l'enfant pour affiner les directives qui contribueront à **transformer ces engagements politiques en actions concrètes**. Un atelier de trois jours à Ottawa et une rencontre de travail à New York ont notamment permis d'améliorer un guide de mise en œuvre des mesures pouvant être prises par les États membres afin de **rendre plus opérationnelle la protection des enfants** dans le cadre des missions de maintien de la paix de l'ONU.



*Ouverture de l'atelier international de révision des Principes modéré par l'IBCR avec le ministre de la Défense nationale, la Représentante spéciale sur la violence à l'encontre des enfants et un ancien enfant soldat, Ottawa*

## RÉUNIR LES FAMILLES MIGRANTES SÉPARÉES



*Campagne pour la réunification des enfants avec leur famille, Alliance pour la protection de l'enfance en action humanitaire*

De mai à juin 2018, pas moins de 2 300 enfants ont été séparés de leur famille à la frontière sud des États-Unis. Signataire de la campagne pour la réunification familiale de l'Alliance pour la protection de l'enfance en action humanitaire, mais également présent sur les ondes canadiennes, l'IBCR a fermement condamné ces séparations tout en soutenant les recommandations émises dans le

cadre de la campagne, à savoir : la **facilitation d'un regroupement familial rapide**, l'apport d'un **soutien psychologique et psychosocial aux enfants et à leur famille**, la mise en place de procédures administratives et juridiques **respectant l'intérêt supérieur de l'enfant** et la **fin du recours à la détention** afin d'empêcher toute nouvelle séparation familiale.

## AGIR CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS DANS L'INDUSTRIE DU VOYAGE ET DU TOURISME

Après avoir contribué à la production de *l'Étude mondiale sur l'exploitation sexuelle des enfants dans l'industrie du tourisme et du voyage*, le Bureau est intervenu cette année au **Sommet international sur la protection de l'enfant dans l'industrie du tourisme et du voyage** en Colombie. Réunissant plus de 500 participants du monde entier, parmi lesquels des représentantes et des représentants étatiques ainsi que des membres de la société civile et du secteur privé, le sommet a permis de faire le point sur les mesures de suivi prises depuis le lancement de l'étude en mai 2016 et d'échanger sur les pratiques prometteuses en matière de lutte contre l'exploitation sexuelle.



*Sommet international sur la protection de l'enfant dans l'industrie du tourisme et du voyage, Colombie*

## L'exploitation des enfants dans les situations d'urgence

Invité à l'occasion de l'assemblée générale d'ECPAT International qui se tenait en marge du Sommet, l'IBCR a présidé deux panels de travail portant sur les liens entre **l'exploitation sexuelle des enfants et les crises humanitaires**, et sur les actions à entreprendre pour lutter contre **l'exploitation d'enfants touchés par les conflits armés et les situations d'urgence**. Ont notamment été

évoquées la création de communautés de pratiques internationales entre organisations travaillant directement auprès des victimes et l'importance d'accroître le plaidoyer à l'échelle internationale pour que **cesse l'impunité des personnes d'autorité** impliquées dans l'exploitation sexuelle.

## LA TRAITE DES PERSONNES : L'ESCLAVAGE D'AUJOURD'HUI

Phénomène de grande ampleur et présent dans la très grande majorité des États, la traite des personnes reste un crime difficile à cerner. Les chiffres le concernant restent en effet très imprécis du fait de sa nature clan-

destine. Le flou entourant ce fléau ainsi que les multiples formes qu'il revêt en font l'un des crimes transnationaux parmi les plus complexes à prévenir et à endiguer.

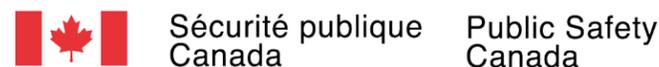
### Une mobilisation mondiale

Le **Congrès international sur la traite des personnes**, organisé par la Coalition nationale contre le trafic illicite de migrants et la traite des personnes (CONATT) du Costa

Rica et l'IBCR, s'est tenu en septembre dernier dans le cadre du projet de renforcement des institutions dans la lutte contre la traite des personnes, actuellement mis en œuvre dans le pays par le Bureau. Réunissant plus de 200 membres de diverses institutions, ambassades, organisations locales, nationales et régionales de protection de l'enfance et de coopération internationale, le congrès a permis de s'orienter vers une **meilleure gestion des cas de traite humaine** en examinant la façon dont des approches complémentaires et collaboratives peuvent être appliquées. Les discussions ont également permis d'échanger sur les plus récentes évolutions des formes de traite des personnes, les statistiques et les défis, ou encore la prévention comme mécanisme de détection, d'identification et de dénonciation.



*Ouverture du congrès international Prévention et détection des crimes liés à la traite des personnes : processus d'enquête et nouvelles modalités cybernétiques, Costa Rica*



Dans le cadre de l'élaboration de la **nouvelle politique canadienne de lutte contre la traite des personnes**, Sécurité publique Canada a souhaité consulter l'ensemble des actrices et des acteurs dont l'expertise pourrait s'avérer pertinente pour endiguer ce fléau. C'est donc à ce titre que l'IBCR a participé à une rencontre portant notamment sur les évolutions les plus récentes dans le domaine

de la lutte contre la traite et sur la définition des enjeux à court et à long terme pour le Canada. Cette consultation a également été l'occasion de se livrer à une réflexion par rapport à la nécessité pour le Canada de s'attaquer au problème de la traite des personnes aussi bien sur la scène internationale qu'**au sein même de ses frontières**.

## UNE JUSTICE RESPECTUEUSE DES DROITS DE L'ENFANT

### #J4C2018 : Congrès mondial sur la justice pour enfants

Plus de 800 personnes ont été conviées cette année pour discuter et partager leurs perspectives sur trois thématiques d'actualité : l'implication d'enfants dans des activités extrémistes violentes et les solutions envisageables, la nécessité d'identifier davantage de moyens efficaces pour réduire le nombre d'enfants en conflit avec la loi et en récidive, et la recherche de solutions permettant d'améliorer les mécanismes de protection des enfants vulnérables et les stratégies de prévention précoce. L'IBCR est intervenu dans ce congrès en animant un atelier sur « **Les compétences-clés des juges au cœur de la**

**prévention de la délinquance juvénile** ». Les discussions engendrées ont montré l'intérêt manifeste d'actrices et d'acteurs du système de protection de l'enfant pour la formation des juges et procureurs ou procureurs, considérée comme une étape essentielle à l'instauration d'un **système de justice respectueux des droits de l'enfant**.



*Congrès mondial sur la justice pour enfants, Paris*

### De l'ombre à la lumière

La Conférence continentale sur l'accès à la justice pour les enfants en Afrique intitulée *De l'ombre à la lumière*, qui s'est tenue en Éthiopie à l'initiative de l'African Child Policy Forum (ACPF) et de Défense des enfants inter-

national (DEI), visait à examiner et à étudier les moyens permettant de garantir que **les enfants en Afrique aient accès à la justice** et soient traités **de manière équitable et décente**. Lors de cette conférence, Théophile Nikiyèma, membre du conseil d'administration de l'IBCR, a été invité à présenter le projet actuellement mis en œuvre par le Bureau au Burkina Faso sur le **renforcement des capacités** des actrices et des acteurs du système de protection de l'enfant, notamment dans le secteur de la justice. Un appel à l'action a été lancé à l'intention des gouvernements africains, de l'Union africaine, des organes de traité et de toutes les parties concernées par la protection et la promotion des droits de l'enfant, pour rappeler l'obligation d'agir, car « **l'avenir du continent africain dépend de la garantie d'une justice pour ses enfants aujourd'hui** ».



*Conférence continentale sur l'accès à la justice pour les enfants en Afrique, Éthiopie*

## Un référentiel international novateur pour une justice adaptée aux droits de l'enfant

Quelles sont les compétences que tout magistrat devrait maîtriser pour veiller à ce que la trajectoire des enfants en contact avec la loi soit respectueuse de leurs droits ?



### LES COMPÉTENCES-CLEFS DES PROCUREURES ET PROCUREURS ET DES JUGES EN MATIÈRE DE DROITS DE L'ENFANT

Pour une adaptation de la pratique des magistrats et des magistrats aux droits de l'enfant.



Le Bureau se penche sur cette question depuis sa création en 1994, et s'est engagé dans un processus afin de mieux cerner les compétences devant être ciblées lors des formations données au personnel de justice, indépendamment du pays et de son contexte. C'est dans cette perspective qu'une trentaine de représentantes et de représentants de la magistrature, de la société civile, des secteurs du travail social et de la police, mais aussi un nombre important d'expertes et d'experts onusiens et de psychologues se sont réunis à Ouagadougou pour un atelier international organisé par l'IBCR, avec l'appui de l'Organisation internationale de la Francophonie. Six compétences-clés nécessaires à une interaction **adaptée à tout enfant en contact avec la justice** ont été identifiées.

Le Bureau a par la suite produit un référentiel amené à être diffusé auprès de l'ensemble des partenaires impliqués dans le travail de renforcement des systèmes de justice.

### LES COMPÉTENCES-CLÉS DES PROCUREURES ET DES PROCUREURS AINSI QUE DES JUGES DANS LEURS INTERVENTIONS AUPRÈS D'UN ENFANT

#### COMPÉTENCE 1

Interagir et communiquer de manière adéquate avec l'enfant

#### COMPÉTENCE 2

Adapter les procédures relatives à l'enfant selon ses besoins, son niveau de développement et son contexte

#### COMPÉTENCE 3

Interpréter les règles de droit en recourant à la jurisprudence et aux instruments juridiques nationaux, régionaux et internationaux relatifs à l'enfant

#### COMPÉTENCE 4

Agir pour la promotion et la protection effective des droits de l'enfant

#### COMPÉTENCE 5

Optimiser la collaboration avec les acteurs formels et informels des systèmes de justice et de protection pour enfants

#### COMPÉTENCE 6

Intervenir avec éthique et respecter la déontologie judiciaire appliquée à l'enfant

“ L'accent a longtemps été mis sur l'adoption de textes législatifs. Désormais, la vision est plus élargie pour outiller les professionnels et leur permettre de mieux appliquer et mettre en œuvre les droits de l'enfant.”

Sékou Traoré, DASR, ministère de la Justice, des Droits humains et de la Promotion civique

“ Les magistrats sont les chefs d'orchestre qui chapeautent toutes les procédures judiciaires concernant les enfants. Développer leurs compétences, cerner les meilleures pratiques professionnelles qu'ils peuvent incarner, faire appel à leur engagement et à leurs responsabilités personnelles sont des ingrédients essentiels à une justice adaptée aux enfants.”

Philip Jaffé, directeur du centre interfacultaire en droits de l'enfant, Université de Genève, et membre du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies

## UNE RECONNAISSANCE CIVILE POUR TOUS LES ENFANTS

L'IBCR a été invité à s'exprimer sur le sujet des « enfants sans identité » lors d'une session de la Commission des affaires parlementaires de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), visant à créer une loi-cadre pour guider certains pays membres dans la mise en place d'un registre d'enregistrement des naissances obligatoire et gratuit.

Le Bureau a pu rappeler l'importance de l'existence officielle d'un enfant dans l'administration d'un pays, conditionnant sa capacité juridique et ses droits légaux (reconnaissance, statut, protection, etc.). Une sensibilisation repensée, un processus d'enregistrement plus simple et

une prise en compte de la diversité des cellules familiales autour du monde ont également fait partie des sujets abordés.



© Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF)

## OFFRIR UNE VOIX AUX TOUT-PETITS

L'IBCR est fier d'avoir soutenu, pour une troisième année consécutive, la Grande semaine des tout-petits. Cette initiative offre une voix aux 540 000 enfants québécois

âgés de 0 à 5 ans, afin de faire de la petite enfance une véritable priorité de société et un incontournable du débat public.



Affiche de campagne, la Grande semaine des tout-petits



*Au Québec, la majorité des tout-petits se portent bien et vivent dans un environnement propice à leur développement. Néanmoins, plusieurs d'entre eux ne commencent pas leur parcours scolaire avec la même chance que les autres. Selon l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle, quelque 24 000 enfants à la maternelle ont une vulnérabilité dans au moins un domaine de leur développement, soit 1 enfant sur 4 (27,7 %). Cette proportion passe à 1 enfant sur 3 dans les milieux plus défavorisés. [...]*

*Pour nous assurer de faire des tout-petits des adultes en santé, épanouis et engagés, nous avons tous un rôle à jouer collectivement pour soutenir la petite enfance. Que l'on soit employeur, élu ou encore un membre de l'entourage, il est de notre responsabilité de nous assurer que nos tout-petits puissent grandir tout en se développant pleinement. [...]*

*Faire de la petite enfance une priorité, c'est investir dans une société plus éduquée, épanouie et prospère.*



— Extraits du communiqué de campagne



© 123FR - Cathy Yeulet



## LES JEUNES EN ACTION

### DES ENFANTS S'INVESTISSENT DANS LA CRÉATION DU PREMIER JEU VIDÉO SUR LEURS DROITS

À l'occasion de son 25<sup>e</sup> anniversaire, qui survient au moment même du 30<sup>e</sup> anniversaire de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CDE), l'IBCR s'est lancé dans un projet novateur : la **création d'un jeu vidéo pour sensibiliser les filles et les garçons du Canada et d'ailleurs à leurs droits universels.**

Alors qu'il est reconnu que la jeunesse manipule les nouvelles technologies de façon précoce et y consacre du temps et de l'intérêt, aucun outil en ligne n'est, à ce jour, consacré aux droits de l'enfant au Québec et au Canada. De plus, la Convention et ses articles sont peu connus des enfants et du public en général. L'IBCR a donc souhaité y remédier en **réalisant avec les enfants un jeu vidéo leur étant destiné.**

**Deux classes de primaire des écoles montréalaises Sainte-Cécile et Saint-Fabien** ont choisi de s'impliquer dans la création de ce jeu vidéo, accompagnées par des

**étudiants de l'école Polytechnique de Montréal et de l'École nationale supérieure d'Arts et Métiers ParisTech (France).**

Des journées de rencontre ont permis, dans un premier temps, aux enfants de découvrir la Convention relative aux droits de l'enfant par des activités ludiques, et de recueillir leurs idées sur les droits à mettre en valeur dans le jeu (droit à une éducation, droit à des soins de santé,



*Rencontre avec les enfants de l'école Sainte-Cécile, Montréal*

droit à la participation, etc.). Les étudiants de Polytechnique Montréal ont ensuite proposé différents concepts de jeu aux enfants.

Très enthousiastes, les enfants ont ainsi été amenés à réfléchir en petits groupes autonomes aux différentes caractéristiques du jeu et au concept qu'ils souhaitaient appliquer. Cet échange dynamique a notamment permis aux

quatre étudiants de Polytechnique Montréal de prendre en compte les observations et remarques des élèves afin de créer un prototype de jeu pertinent et adapté.

La prochaine étape sera dédiée au développement du jeu en 4D, puis de le faire tester par les enfants, afin de procéder à sa finalisation et à son lancement à l'échelle nationale et mondiale.

“ Les enfants avaient une bonne imagination, nous nous attendions à ce qu'ils y mettent beaucoup de fun, mais ils étaient concentrés et très sérieux sur les aspects de réalisation du jeu. Ils ont vraiment fait un effort dans le développement de leurs idées, je n'aurais pas trouvé tout ça étant jeune ! ”

— Étudiant de Polytechnique Montréal lors d'une rencontre avec des élèves



Groupe de réflexion, école Saint-Fabien, Montréal

## UNE DÉLÉGATION DU Y7 EN VISITE À L'IBCR

À l'occasion du sommet Youth 7 (Y7) en avril 2018, les Jeunes diplomates du Canada (JDC, une organisation à but non lucratif formant des jeunes afin de participer à la présence canadienne aux différents niveaux diplomatiques), accompagnés d'une trentaine de jeunes délégués membres des pays du G7, étaient de passage dans les locaux de l'IBCR.

Le sommet Y7 est un événement annuel ayant lieu parallèlement au sommet du G7. Il rassemble de jeunes délégués des pays membres, venus **négoier et formuler des recommandations politiques pour le G7 qui reflètent les priorités des jeunes**. Organisateur du sommet qui s'est tenu cette année à Ottawa, les JDC se sont intéressés à

l'IBCR, en raison de sa vocation pour les droits de l'enfant et de son action à l'échelle internationale. Une rencontre d'échanges a donc été organisée afin de présenter l'organisme et de discuter de nos projets et de nos modes d'intervention.



Visite de la délégation Y7 au siège de l'IBCR, Montréal

## PETITS ET GRANDS ONT COURU POUR LES DROITS DE L'ENFANT!

Sous un beau soleil printanier, les athlètes de l'équipe IBCR ont couru pour la cause des droits de l'enfant sur le circuit Gilles-Villeneuve à Montréal. Portant fièrement les couleurs de l'IBCR, **cinquante coureurs, dont une quinzaine d'enfants**, ont relevé le Défi caritatif Banque Scotia en participant au 5 km, au 10 km, au 25 km ou encore à la course des enfants.

Course caritative 2018, Montréal



L'IBCR est heureux d'avoir dépassé l'objectif qu'il s'était fixé au départ, en amassant plus de 6 800 \$ de dons. Tous les fonds récoltés ont servi au financement des mandats de coopérantes et de coopérants volontaires du programme PRODEF, soutenu par Affaires mondiales Canada, mais ont également permis le soutien de missions d'évaluation et de formations sur le terrain, ainsi que des **actions de sensibilisation aux droits de l'enfant à l'échelle communautaire et régionale**.

## LES JEUNES INTÉRESSÉS PAR LA COOPÉRATION VOLONTAIRE

### Journée « Carrefour-Carrière » au collège Stanislas

Cette année encore, le Bureau a répondu présent à la journée carrière réunissant des élèves de troisième, quatrième et cinquième secondaire du collège Stanislas et des professionnels venus de tous horizons. Les relations internationales, en particulier la coopération volontaire, ainsi que les droits des jeunes ont été abordés lors de ces échanges. Bon nombre d'élèves présents se sont

montrés très intéressés par le cursus universitaire à suivre afin de pouvoir exercer plus tard une profession dans ces domaines.





## BURKINA FASO - Salon international de l'enfant et de l'adolescent



Table ronde, Ouagadougou

Pour cette journée de célébration, l'équipe du Burkina Faso de l'IBCR s'est associée au Salon international de l'enfant et de l'adolescent, qui s'est tenu du 15 au 19 novembre 2018, et qui était présidé par l'épouse du chef de l'État burkinabè, madame Sika Kaboré.

Un kiosque d'information sur les activités du Bureau dans le pays a été tenu tout au long du salon, **afin de sensibiliser le plus grand nombre au rôle de chacune et de chacun en matière de respect des droits de l'enfant** et de présenter les dernières avancées de nos actions sur place. Toute l'équipe a également participé à une table ronde, aux côtés d'autres actrices et acteurs nationaux et internationaux, sur le thème du « **renforcement de la protection effective des filles à l'heure du numérique** ».

## CANADA - Les droits des enfants autochtones

Cette année, l'IBCR a choisi de **mettre à l'honneur les droits des enfants autochtones** lors d'une soirée courts-métrages réalisée en collaboration avec le studio ambulant de formation et de création audiovisuelle des Premières Nations, Wapikoni Mobile.



Près d'une centaine de personnes ont ainsi pu découvrir de magnifiques, inspirantes et parfois bouleversantes œuvres cinématographiques autour des thèmes choisis pour l'occasion : **l'identité culturelle des jeunes** au travers des arts, **l'autonomisation des peuples autochtones** en matière de protection de l'enfance et **la participation des enfants** au sein de leur communauté. La soirée a également permis d'engager de riches discussions avec le public sur les courts-métrages des cinéastes originaires de différentes communautés (Mi'gmaq, Anishnabe, Innus, Atikamekw et Cris) et sur les enjeux dépeints dans les œuvres.

Soirée courts-métrages, Montréal

Le droit des jeunes de mieux connaître et d'appréhender leur culture ancestrale sans risque de discrimination, le retrait des enfants de leur milieu familial et communautaire, la persévérance des jeunes Autochtones au niveau postsecondaire et ce que cela implique en termes d'intégration et d'appartenance communautaire dans un environnement inconnu, de même que le désir de participation d'enfants déterminés et porteurs d'espoir au sein de leur communauté, sont autant de thèmes ayant été abordés lors de cet événement.

Cocktail-présentation, Montréal

Les discussions se sont poursuivies autour d'un cocktail au cours duquel les invités ont pu en apprendre davantage sur les activités et les différents projets de l'IBCR.



## COSTA RICA - Table ronde sur les droits de l'enfant

À l'occasion du 29<sup>e</sup> anniversaire de la Convention, l'antenne costaricienne du mouvement mondial Défense des enfants international (DEI) a souhaité organiser une table ronde afin de faire un **point sur la situation des enfants et des adolescents dans le pays**. Présent lors de l'événement, l'IBCR a pu prendre part aux débats aux côtés de spécialistes en protection de l'enfance, de psychologues, de chercheuses et de chercheurs, de sociologues

ou encore d'économistes. Si toutes et tous se sont accordés sur le fait que la Convention est en soi un instrument révolutionnaire reconnaissant non seulement les droits des enfants, mais également leurs libertés individuelles, beaucoup reste encore à faire dans le domaine de la protection de l'enfance, notamment en termes d'éthique, de capacité d'innovation, de reconnaissance et de dialogue.



Table ronde, San Jose



© 123FR - John Wollwerth

## NOS PROJETS À LA LOUPE

### AZERBAÏDJAN - POUR DES ADOLESCENTES ET DES ADOLESCENTS SENSIBILISÉS À LEURS DROITS

Pour un enfant ou un jeune, **connaître ses droits est une condition nécessaire** à sa protection, à son développement et à sa participation au sein de la communauté. Dans cette optique, et sur invitation de l'UNICEF, l'IBCR s'est rendu à Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan, afin de dispenser une formation de formateurs destinée à un groupe multidisciplinaire et expérimenté d'avocates et d'avocats, de travailleuses et de travailleurs sociaux, de psychologues, de médecins, de fonctionnaires et de membres de la société civile œuvrant avec des enfants ou élaborant des programmes pour les enfants au niveau national. Le projet a permis de renforcer leurs capacités à former des jeunes à leurs droits, grâce à une variété d'activités participatives, engageantes et dynamiques. La formation a couvert de nombreuses notions essentielles de la Convention relative aux droits de l'enfant, notamment **la participation, le développement, l'intérêt supérieur, la vie de famille et la protection** contre la violence,

l'exploitation et les abus. Les droits des enfants réfugiés, vivant avec un handicap et en conflit avec la loi ont également été abordés.



*Jeux de rôle lors d'une formation de formateurs, Azerbaïdjan*

## MAURITANIE - VERS UNE PROTECTION ACCRUE DES ENFANTS MIGRANTS

La migration internationale est un phénomène qui s'est amplifié au cours des dernières décennies. La Mauritanie, à la fois pays d'accueil et de transit, revêt un fort intérêt pour l'Europe, qui a créé en 2015 le Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique pour lutter contre les causes de la migration irrégulière et des déplacements forcés. Mandaté par Save the Children dans le cadre du projet de Renforcement des capacités pour une meilleure gestion de la migration afin de protéger les enfants migrants contre l'exploitation et la traite (AFIA), l'IBCR a apporté son expertise technique aux autorités mauritaniennes



Atelier de formation, Mauritanie

au moyen d'**outils de formation adaptés aux réalités du terrain**, et de la **création d'un bassin de formatrices et de formateurs certifiés**. Une quarantaine de travailleuses et de travailleurs sociaux du ministère des Affaires sociales, de l'Enfance et de la Famille (MASEF), d'avocates et d'avocats de la Direction de la protection judiciaire de l'enfant (DJPE) et d'agentes et d'agents de police ont ainsi pu reproduire la formation reçue et former leurs pairs en matière de **protection de l'enfant en situation de mobilité ou victime de traite**.

**700** intervenantes et intervenants formés et sensibilisés à la question de la protection des enfants face à l'exploitation et à la traite dans **9** wilayas du pays

**27** répliques de la formation données

Amélioration de la coordination entre les acteurs concernés dans la prise en charge des enfants

## OUGANDA, CANADA, ITALIE - FORMATION DES CASQUES BLEUS SUR LA PROTECTION DE L'ENFANT

En partenariat avec le département des opérations de paix des Nations Unies, le Bureau œuvre depuis 2011 au **renforcement des capacités des forces de sécurité, des militaires et du personnel civil déployés dans les missions de paix**. L'IBRC collabore notamment à la formation et à la certification d'institutrices et d'instructeurs de divers pays, destinés à dispenser le nouveau cours

des Nations Unies en matière de protection de l'enfant. Conçu par l'IBRC et adopté par les Nations Unies en 2017, ce cours est composé de neuf modules. Cette année, à Entebbe en Ouganda, 20 instructrices et instructeurs ont pris part à cette certification, en plus de deux autres formations menées à Kingston pour les Amériques et Vienne pour l'Europe.

### LE DERNIER COURS D'UNE SÉRIE DE 7 FORMATIONS

Au total, **99** policiers des États membres, **42** policiers des opérations de paix et **155** officiers ont été formés et/ou certifiés dans les domaines suivants :

- Les techniques de communication adaptées aux enfants
- La déjudiciarisation dans un contexte de conflit armé
- La surveillance des six pires violations des droits de l'enfant selon la définition du Conseil de sécurité des Nations Unies



Formation de formateurs des Nations Unies, Ouganda

## MADAGASCAR - VIOLENCES CONTRE LES ENFANTS : MIEUX COMPRENDRE POUR MIEUX AGIR

Le Programme de protection de l'enfant 2015-2019 signé entre le gouvernement de Madagascar et l'UNICEF a plusieurs objectifs, parmi lesquels : renforcer le système de protection de l'enfant par l'adoption d'un cadre législatif respectueux des droits de l'enfant et réduire les violences commises à l'encontre des enfants. Dans le cadre de ce programme, l'IBCR, en partenariat avec l'UNICEF et le ministère de la Population, de la Protection sociale et de la Promotion de la femme de Madagascar, a mené une étude sur les violences faites aux enfants afin de tracer un portrait des cycles de violence dont les enfants sont victimes dans leur famille, dans les écoles et dans les lieux de travail.

**Les paroles, les expériences, les opinions et les propositions des enfants** ainsi que l'implication des actrices et des acteurs de la protection de l'enfant ont été le pivot central de cette étude. Plus de **700 jeunes ont ainsi été consultés** sur leur expérience et leur perception de la violence dans leur vie quotidienne. En outre, **2 500 adultes**, dont des chefs communautaires, des représentants des

autorités administratives et du personnel de la justice, de la sécurité, de la santé et de l'éducation, ont également été sollicités dans les six provinces du pays.

### Étude sur les violences envers les enfants À MADAGASCAR



#### TABLE RONDE, ATELIER DE TRAVAIL ET PLAN D'ACTION NATIONAL

Sous le patronage du Premier ministre de la République de Madagascar et en présence de la secrétaire générale du ministère de la Population, de la Protection sociale et de la Promotion de la femme, une table ronde a permis de rassembler, en juin dernier, des décideurs, des partenaires et des acteurs du système de protection de l'enfant afin de discuter des résultats et des recommandations de l'étude, en matière de prévention ou de renforcement des capacités institutionnelles. Sous l'impulsion du Bureau et de l'UNICEF Madagascar, des échanges stratégiques se sont également tenus sur l'élaboration et l'intégration d'un plan d'action national pour combattre la violence contre les enfants.

## HAÏTI - PROTECTION DE L'ENFANT AU CŒUR DES ÉCOLES HAÏTIENNES

En partenariat avec l'organisation canadienne Emergency Relief & Development Overseas (ERDO), le Bureau a



pu faciliter un atelier de réflexion regroupant plus de **80 enseignantes et enseignants** d'écoles haïtiennes afin de doter ces établissements d'une solide politique de protection de l'enfant pour que **nul enfant ne subisse de préjudices, d'abus,**

**d'exploitation ou de violence** dans le cadre de son parcours scolaire.

Certains liens ont notamment été faits avec la propre politique de protection de l'enfant de l'IBCR, mise en place dans le but de préserver et de promouvoir les droits, la sécurité et la dignité des enfants concernés par le travail du Bureau.

## TCHAD - SOUTIEN PSYCHOSOCIAL POUR LES ENFANTS DE LA PROVINCE DU LAC

Malgré des réformes engagées récemment par le gouvernement tchadien, la situation d'urgence dans le pays reste préoccupante, particulièrement dans la province du Lac. La crise régionale se répercute avec force au Tchad depuis le début de 2015, surtout en raison des opérations militaires et des attaques menées dans les zones frontalières avec le Nigeria et le Niger. Conscient que **les conflits armés entraînent de graves préjudices psychologiques et sociaux** pour les populations touchées et notamment les enfants, le gouvernement tchadien, avec l'appui de l'UNICEF et l'expertise de l'IBCR, a entamé depuis quelques années un projet de cartographie et d'**évaluation de son système de protection de l'enfant**. Une formation obligatoire sur les droits de l'enfant élaborée par le Bureau a également été intégrée **au plan d'action national**, pour les écoles de police, de gendarmerie, de la magistrature et de l'armée nationale. Cette année, l'IBCR a de nouveau été sollicité afin d'élargir la cartographie



Atelier de travail, N'Djaména, Tchad

aux services disponibles en matière de soutien psychosocial dans cette région du Lac et de travailler à l'ébauche d'une formation pour les assistantes et les assistants sociaux.

## CANADA - ENGAGÉS ET FORMÉS AUX DROITS DE L'ENFANT

### Les policiers canadiens



**62 policières et policiers formés cette année avant leur départ en Colombie, en Haïti, en Irak, au Mali, dans les Territoires palestiniens occupés et en Ukraine**

La protection de l'enfant est au cœur du mandat de toutes les opérations de paix, et il est essentiel pour tout personnel déployé de comprendre et de s'approprier les divers mécanismes utilisés pour contribuer à la protection de l'enfant. Depuis 2017, tous les membres de la police canadienne sur le point d'être déployés dans des missions de paix doivent prendre part à une formation sur ce sujet, animée par l'IBCR. Durant cette formation, ils reçoivent notamment deux guides de poche élaborés par le Bureau, destinés à les aider dans la compréhension des mécanismes de coordination à l'intérieur et à l'extérieur du système des Nations Unies.

### La Coalition humanitaire canadienne

La Coalition humanitaire réunit des organismes d'aide de premier plan lors de catastrophes internationales. Afin de **placer la protection de l'enfant au cœur de leurs actions**, les représentants d'une vingtaine d'organismes ont invité l'IBCR à donner une formation à leur personnel responsable de la coordination et des politiques d'urgence. Différents thèmes, comme le cas des filles en situation d'urgence, le mécanisme de surveillance et de communication mis en place par le Conseil de sécurité au sujet

des six pires violations des droits de l'enfant, ainsi que l'application des Standards minimum pour la protection de l'enfance dans l'intervention humanitaire, ont ainsi été abordés afin de renforcer la protection de l'enfant dans l'ensemble de l'action humanitaire canadienne.



## ANGOLA - VERS DE MEILLEURS SERVICES AUX ENFANTS VICTIMES D'ABUS, DE VIOLENCES ET D'EXPLOITATION

En 2016, l'IBCR achevait, avec le soutien financier de l'UNICEF, une évaluation portant sur le système de justice pour les enfants en Angola. Lors de ce processus, les principales forces et faiblesses du système de justice pour enfants et de ses institutions, les interactions entre les acteurs impliqués ainsi que les meilleures pratiques avaient pu être identifiées. De plus, des recommandations spécifiques avaient été formulées pour renforcer le système et adapter les réformes en cours conformément aux normes internationales, notamment :

- **Le renforcement du cadre juridique**
- **L'amélioration de la coordination entre les différentes institutions d'assistance aux enfants en contact avec le système judiciaire**
- **Le renforcement des capacités des principaux acteurs du système**
- **Une meilleure allocation des ressources**
- **Une gestion plus efficace de l'information**

Depuis lors, la plupart des constats et analyses figurant dans le rapport d'évaluation ont été repris dans le rapport étatique présenté en 2016 par le gouvernement de l'Angola au Comité des droits de l'enfant des Nations Unies à Genève. De même, le comité a publié, le 6 juin 2018, ses observations finales dans lesquelles se retrouvaient en grande partie les recommandations formulées par l'IBCR. Le Bureau a également, au cours de cette dernière année, poursuivi les échanges avec l'UNICEF et le gouvernement angolais en vue de mettre en place toute une série de modes opératoires normalisés pour les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'intérieur, de la justice et des services sociaux afin de faciliter le référencement et le suivi des enfants victimes. Des pourparlers sont actuellement en cours pour la mise en œuvre de ce projet, laissant envisager dans un avenir proche des actions concrètes pour des services d'attention aux victimes efficaces et respectueux des droits de l'enfant.



© 123RF - Pawel Opaska

## RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO - ÉVALUATION D'UN PROJET DE L'AGENCE JAPONAISE DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

Le Projet de professionnalisation de la police pour la population et la paix, mis en œuvre de mars 2015 à décembre 2018 avec l'appui de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), vise à appuyer le renforcement des capacités de la Direction générale des écoles et formations et des autres directions du Commissariat général de la Police nationale congolaise (PNC) intervenant dans la formation des policières et des policiers. L'objectif de ce projet était de mettre sur pied un outil durable de professionnalisation du personnel de la PNC. À la suite de diverses rencontres de concertation qui ont

permis de démontrer notre expérience en matière de formation dans le secteur de la police, la JICA a demandé au Bureau de réaliser l'évaluation finale de son projet.

Menée par une équipe de quatre experts de l'IBCR, trois enquêteurs, et un statisticien, cette évaluation externe a permis de mesurer le chemin parcouru depuis le début de la mise en œuvre du projet afin d'en tirer les leçons utiles et de mieux définir les perspectives futures. Des entretiens avec des policières et des policiers ayant pris part aux activités de la JICA, des représentants des hautes instances du ministère de la Sécurité et du personnel de la JICA ont permis de tracer un portrait qualitatif et quantitatif de la situation. Diverses recommandations ont été formulées et validées afin de proposer des façons d'ancrer davantage dans la durée les résultats du prochain plan stratégique de la JICA en République démocratique du Congo dans le secteur de la sécurité, notamment en ce qui a trait à la police communautaire.



*Remise de l'évaluation,  
Kinshasa*



“ [...] je me sens fière d’avoir participé à tout le processus d’élaboration du mode opératoire, que je considère comme mien. En tant que secrétaire permanente du CASO/Kinshasa, je m’engage à m’impliquer personnellement dans la mise en œuvre effective de cet outil par toutes les assistantes et tous les assistants sociaux de la ville de Kinshasa, pour le bien-être des enfants congolais. ”

Clarisse Phola, assistante sociale et secrétaire permanente provinciale du CASO/province de Kinshasa



## NOS ACTIONS PLURIANNUELLES EN AFRIQUE ET EN AMÉRIQUE LATINE

### RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO - « BATELA MWANA » (PROTÉGEONS L’ENFANT)

Contribuer à des changements structurels à long terme en faveur des droits de l’enfant : tel est l’un des objectifs, sinon le plus important, de la mission de l’IBCR. Pour ce faire, nous choisissons de travailler de pair avec nos partenaires sur le terrain. Au terme de la quatrième année de mise en œuvre du projet de renforcement des capacités des professionnels de la police, de la justice et de l’action sociale sur les droits et la protection de l’enfant, les premiers résultats sont là, nourrissant l’engouement, les espoirs et la fierté des intervenants et des institutions impliqués.



Atelier de diffusion de modes opératoires, République démocratique du Congo

## Pour une prise en compte de l'intérêt supérieur des filles et des garçons congolais

Plusieurs corps professionnels ont ainsi été outillés par la production de supports procéduraux et de bonnes pratiques en matière de protection de l'enfant, ce qui a permis de renforcer la qualité de leurs interventions vis-à-vis des enfants. De nombreux changements sont déjà observés, parmi lesquels :

### DANS LE SECTEUR DE LA POLICE

Des escadrons de protection de l'enfant et de prévention des violences sexuelles de la Police nationale, au carrefour entre le camp policier et les quartiers populaires, deviennent progressivement des « îlots de refuge » pour les femmes et les enfants qui se voient menacés dans leurs droits et viennent y passer la nuit en toute sécurité. L'amélioration des pratiques des policières et des policiers travaillant au sein des escadrons a, de fait, permis d'augmenter peu à peu la confiance des enfants, et même de la population, à leur égard.

### DANS LE SECTEUR DE LA JUSTICE

Les juges, assistantes et assistants sociaux, greffières et greffiers affectés dans les tribunaux pour enfants sont de plus en plus sensibles aux droits de l'enfant et font preuve de plus de respect, de patience et de compassion envers les enfants qu'ils reçoivent. Ils prennent la précaution de décliner leur identité, d'expliquer le processus judiciaire et évitent les questions, commentaires et attitudes susceptibles de blesser, stigmatiser ou traumatiser les enfants qu'ils accompagnent. Le recours aux outils contenus dans le mode opératoire permet également d'améliorer leur réactivité et leur efficacité dans le traitement des dossiers des enfants.

### DANS LE SECTEUR SOCIAL

L'installation et le fonctionnement de permanences sociales au sein des escadrons provinciaux créent une vraie différence dans le traitement de dossiers et l'accompagnement d'enfants. Quatre escadrons possèdent dorénavant une permanence sociale (Matadi, Lubumbashi, Goma et Bukavu) et 19 assistantes et assistants sociaux viennent d'être affectés comme référents auprès des commissariats disséminés dans les différentes communes de Kinshasa et d'autres régions. L'Association pour la promotion des minorités qualitatives s'est quant à elle transformée, et, de simple centre de prise en charge, elle est devenue une structure d'accompagnement où les enfants sont écoutés et leurs opinions prises en compte.



De 60 à 90 heures de cours sur les droits de l'enfant ont été intégrées dans les formations professionnelles de la police et du secteur social.

Avec le développement de trousseaux de formation et d'outils audiovisuels axés sur la pratique et l'acquisition de compétences-clés favorisant des interventions plus sensibles et adaptées aux enfants, 12 525 intervenantes et intervenants ont pu, cette année, renforcer leurs compétences lors de cours sur la protection de l'enfant.

*Cours sur les droits de l'enfant dans une école de police, République démocratique du Congo*

« [...] Je ne savais pas comment m'y prendre avec un enfant. Je sais à présent les attitudes qu'il faut avoir, comment m'entretenir avec un enfant. Il faut le mettre en confiance, utiliser les techniques de communication quand on s'adresse à lui. »

— Tchikarambu Mamie, élève policière du site de Kapalata du Sud Kivu

« [...] J'ai, grâce à ce cours, compris beaucoup de choses sur les enfants, sur leurs droits, sur la nécessité de les respecter ainsi que sur les conséquences pouvant advenir si leurs droits ne sont pas respectés et leurs besoins non satisfaits. »

— Bitota Mukendi, étudiante à l'Institut national du travail social

### EN CETTE QUATRIÈME ANNÉE DE MISE EN ŒUVRE



270 680

filles et garçons congolais ont été touchés par nos actions et ont vu leurs droits mieux respectés et protégés



70 %  
des 13 534

professionnels et apprenants impliqués estiment avoir augmenté leur capacité d'intégrer les droits de l'enfant lors de leurs interventions



Affaires mondiales  
Canada

Global Affairs  
Canada

## BURKINA FASO - UN ENVIRONNEMENT PLUS PROTECTEUR POUR LES ENFANTS

Grâce au soutien d’Affaires mondiales Canada, le Bureau œuvre depuis 2015 aux côtés de ses partenaires institutionnels et de la société civile, afin de renforcer les capacités des praticiennes et des praticiens amenés à entrer en contact avec les enfants. Ces filles et ces garçons, dont les plus vulnérables peuvent être victimes de violence ou

de négligence, en situation de rue ou encore en contact avec la justice, ont en effet le droit de recevoir des **services professionnels et respectueux** de leurs droits.



Affaires mondiales  
Canada Global Affairs  
Canada

### Un apprentissage axé sur les droits de l’enfant

Avec le développement et l’intégration, en cette quatrième année de mise en œuvre, de quatre cursus de formation obligatoire dans cinq écoles nationales de formation professionnelle – soit l’École des cadres moyens en travail social (ECMTS), l’École des cadres supérieurs en travail social (ECSTS), l’École nationale d’administration

et de magistrature (ENAM), l’École nationale de police (ENP) et l’École nationale des sous-officiers de gendarmerie (ENSOG) –, l’IBCR veille à ce que les thématiques **du genre et de la protection de l’enfant soient au cœur du savoir-faire technique des intervenants actuels et futurs.**

**Des intervenantes et des intervenants de la police, de la gendarmerie, de la justice, de la sécurité pénitentiaire et du travail social mieux outillés et mieux formés pour écouter, accompagner et protéger les enfants**



Cours sur les droits de l’enfant à l’École nationale de police, Ouagadougou

*“ [...] notre vision a changé vis-à-vis de la spécificité de l’enfant : on a vraiment compris qu’il devait recevoir une attention particulière, que l’on doit tenir compte de sa situation personnelle, sociale, familiale et qu’il faut pour cela tenir compte de plusieurs paramètres pour traiter le dossier. Maintenant, je sais que je ferai différemment et je suis persuadée que sans cette formation, je ne l’aurais pas aussi bien fait. [...] ”*

— Élève de l’École des cadres supérieurs en travail social

### LES PROFESSIONNELS ACTUELS ET FUTURS CIBLÉS PAR LES COURS SUR LES DROITS DE L’ENFANT

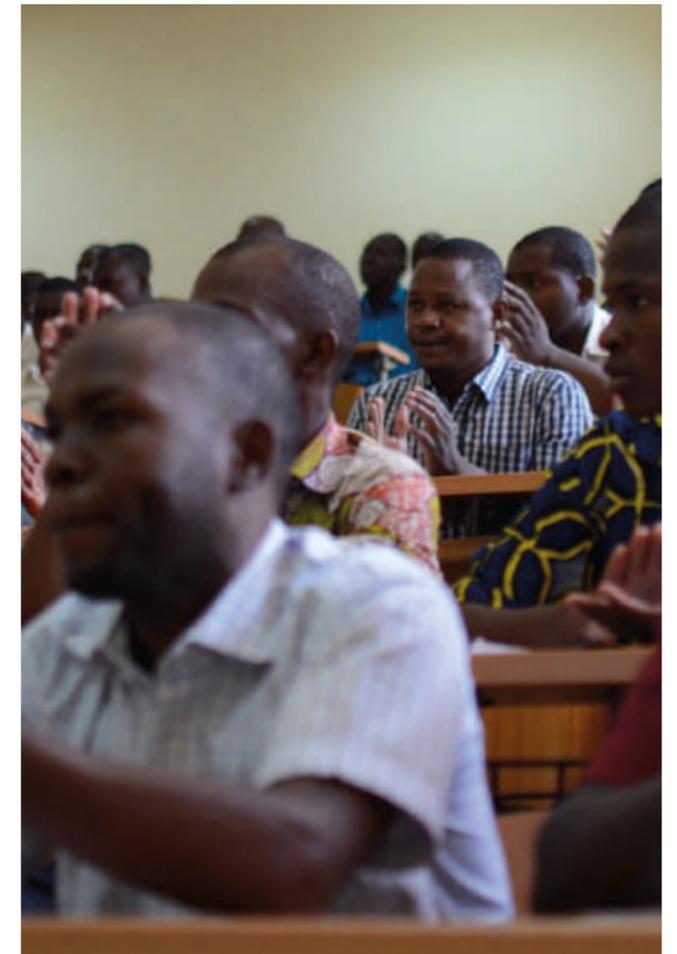
- Les éducatrices et les éducateurs sociaux
- Les attachées et les attachés d’éducation spécialisée
- Les éducatrices et les éducateurs de jeunes enfants
- Les contrôleuses et les contrôleurs d’éducation féminine
- Les magistrates et les magistrats
- Les greffières et les greffiers en chef, les greffières et les greffiers ainsi que les secrétaires de greffe
- Les gardes de sécurité pénitentiaire
- Les agentes et les agents de police judiciaire

*“ Votre formation de formateurs a transformé nos enseignants ; ils appliquent votre approche andragogique à des matières autres que le cours sur les droits de l’enfant et c’est très bénéfique pour nos futurs policiers. ”*

— Commissaire de police Hié Djibril, chef du service des stages et de la scolarité à l’École nationale de police

### Des pratiques professionnelles respectueuses des droits de l’enfant

Pour des interventions auprès des enfants efficaces et conformes aux normes internationales, il convient de respecter et de s’approprier dans la pratique un certain nombre de procédures, de façons de faire et de codes. C’est en ce sens qu’interviennent les modes opératoires, outils pratiques servant de support aux opérations ou encore au traitement de dossiers. Un mode opératoire pour un accompagnement adapté de l’enfant en contact avec la justice a ainsi été produit cette année, avec la participation des partenaires locaux. Cinq séjours d’échanges (Bénin, Maroc, Sénégal, Togo et Tunisie) ont également



1<sup>er</sup> cours à l’Institut national de formation en travail social, Ouagadougou

permis aux personnes participantes d'échanger avec leurs homologues sur les bonnes pratiques et les enjeux en matière de protection de l'enfant, ce qui a ainsi pu nourrir leur réflexion quant à leurs propres modes d'action. De nombreux changements positifs sont déjà perceptibles dans la pratique :

**On constate une plus grande collaboration entre les magistrates et les magistrats et les travailleuses et les travailleurs sociaux, permettant des enquêtes sociales visant les enfants plus précises et rigoureuses et des délais de traitement raccourcis.**

1

**Des mesures alternatives à la détention et des mesures éducatives privilégiées sont adoptées pour une meilleure réinsertion de l'enfant en conflit avec la loi.**

2

**La participation de l'enfant est de plus en plus considérée comme un aspect incontournable de la procédure afin que l'enfant devienne un véritable acteur de sa protection.**

3

“ [...] mon regard sur les enfants en conflit avec la loi a changé. Je ne les regarde plus uniquement comme des personnes ayant enfreint la loi, mais comme des personnes à part entière qui ont besoin d'être mieux accompagnées [...]. Ce sont parfois même des victimes et non pas des délinquants, comme certains pourraient être portés à le croire.”

Magistrate, atelier de diffusion du mode opératoire Justice (novembre 2018)

## ZOOM SUR LES JEUNES FILLES

Tout au long du projet, un intérêt particulier est porté aux jeunes filles et aux sexospécificités. Cela se traduit concrètement par des messages-clés forts, par des sections spécifiques sur le genre dans les outils de formation, par des illustrations de cas pratiques ou encore par des mises en situation. Une **prise de conscience sur les différentes problématiques qui touchent les filles** s'avère indispensable pour éliminer les préjugés et apporter des solutions adaptées à la protection et à l'accompagnement des filles.

## EN CETTE QUATRIÈME ANNÉE DE MISE EN ŒUVRE



658 600

filles et garçons burkinabè sont concernés par nos actions et voient leurs droits mieux respectés et protégés



4 182 bénéficiaires directs et

8 990 bénéficiaires indirects sont mieux outillés pour protéger les enfants

## HONDURAS - VERS UN SYSTÈME INTÉGRAL DE PROTECTION DE L'ENFANT

Amorcé en 2016, le projet PRONIÑEZ est issu d'un consortium entre l'UNICEF Honduras, Plan Honduras, l'IBCR et la Direction de l'enfance, de l'adolescence et de la famille (DINAF) du gouvernement du Honduras, avec le soutien financier d'Affaires mondiales Canada. Il s'inscrit dans la

continuité des efforts menés depuis quelques années par le gouvernement hondurien pour adapter son cadre réglementaire et opérationnel aux normes internationales en matière de droits de l'enfant.

### Renforcement des institutions et mise en place d'une stratégie de protection

Si plusieurs volets d'intervention sont compris dans le projet (renforcement des capacités institutionnelles, sensibilisation politique, actions communautaires et locales), l'action de l'IBCR concerne principalement le renforce-

ment et l'amélioration des services de la DINAF pour que celle-ci puisse exercer pleinement et de manière efficace son rôle central de protection de l'enfant et de coordination dans le système national.

## Trois actions phares et des résultats prometteurs

L'état des lieux **clarifiant les avancées et les défis** du système, mais également les besoins en assistance technique et en coordination de services, a officiellement été lancé lors d'un événement majeur de sensibilisation politique rassemblant près de 70 représentantes et représentants du gouvernement et du secteur de la protection de l'enfance. Cette compréhension commune de l'offre existante et des enjeux à aborder se révélait nécessaire pour la suite de nos actions et a permis d'engager des conversations entre divers secteurs.

Nombre de professionnels de ces secteurs ont, de fait, participé pleinement à l'élaboration, pour la DINAF, des modes opératoires visant à renforcer les services en

matière **de prévention, de protection et de restitution des droits des enfants et des adolescents** en situation de vulnérabilité. Dans ces outils pratiques se retrouvent, entre autres, des organigrammes représentant les voies de recours à suivre pour traiter les dossiers d'enfants, tant pour la DINAF que pour les secteurs de la justice et de la Police nationale, la procureure ou le procureur spécial pour les enfants, l'Institut national pour les enfants en conflit avec la loi (INAMI), etc. L'IBCR est fier d'avoir pu appuyer le gouvernement hondurien dans la production des premières procédures nationales multisectorielles plaçant la trajectoire de l'enfant au cœur des interventions des professionnels de la protection.



Remise de l'état des lieux, Honduras

Quant au cours pilote et à la formation de formateurs au sein de la DINAF, ils ont permis, d'une part, de mettre en place un bassin de professionnels capables de reproduire auprès de leurs pairs cet exercice de renforcement des capacités en matière de protection des droits de l'en-



Atelier de validation de modes opératoires, Honduras

fant, mais également de faire comprendre aux personnes concernées **comment intégrer concrètement ces approches dans leur travail quotidien**. Selon un conseiller juridique d'un bureau régional de la DINAF, « *il importe de ne pas se limiter à remplir des procédures adminis-*

*tratives, sinon bien de travailler pour garantir réellement les droits des filles et des garçons qui se trouvent sous la protection de la DINAF* ».

À l'issue de la finalisation de cette première étape, d'autres acteurs du système de protection vont désormais être concernés, pour lesquels l'IBCR espère pouvoir apporter sa contribution et son expertise.



© 123FR - Michal Knitl

“ [...] la participation à ce processus a permis de renforcer nos connaissances et de mieux connaître les procédures [...]. Cela nous donne une perspective plus claire sur la façon dont nous pourrions exercer notre travail au quotidien, afin d'apporter une réponse concrète et de qualité aux enfants et jeunes vulnérables de notre pays. ”

Jose Luis Martinez, chef régional de la DINAF

### ZOOM SUR LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES PERSONNES

Dans le cadre de l'aide à la lutte contre le crime du Canada, menée à travers le Programme de construction de capacités contre le crime (PCCCC), le Bureau a entamé des discussions avec les gouvernements canadien et hondurien afin d'améliorer la réponse des autorités face à la traite des êtres humains. Avec notamment le soutien de la Commission interinstitutionnelle contre l'exploitation sexuelle commerciale et la traite des personnes (CICEST), de l'académie de police nationale, de l'école judiciaire, du secrétariat du travail et de nombreuses organisations de la société civile hondurienne, l'IBCR a pu obtenir l'aval et le soutien financier du Canada pour la mise en œuvre d'un projet débutant en avril 2019.

## COSTA RICA - RENFORCER LES INSTITUTIONS POUR COMBATTRE LA TRAITE DES PERSONNES

Grâce au soutien financier du gouvernement du Canada par l'entremise d'Affaires mondiales Canada, l'IBCR a lancé en 2015 un nouveau projet visant à renforcer la lutte nationale contre la traite des personnes, avec un intérêt marqué pour les enfants victimes d'exploitation sexuelle à des fins commerciales. Pour ce faire, un bureau satellite a été ouvert à San Jose et une équipe locale a été recrutée afin d'être au plus près des partenaires et des réalités du terrain dans la mise en œuvre des diverses étapes du projet.



Participants de la Police des frontières, Congrès sur la traite des personnes, Costa Rica

Alors que la dernière année de mise en œuvre du projet s'approche à grands pas, le Bureau a multiplié ses actions de plaidoyer, de sensibilisation, de renforcement des capacités et de développement d'outils pratiques, parmi lesquelles on retrouve :

- L'organisation du **Congrès international sur la traite des personnes** par la Coalition nationale contre le trafic illicite de migrants et la traite des personnes

(CONATT) et l'IBCR, ayant rassemblé plus de 200 participants venus échanger sur les enjeux de ce fléau et les pratiques prometteuses en la matière

- L'élaboration d'outils audiovisuels de transfert de connaissances et de sensibilisation pour les Programmes policiers préventifs et la CONATT sur **la prévention et les motifs de dénonciation de la traite des personnes**
- Le développement d'une trousse de formation et d'un mode opératoire multisectoriels
- L'animation de cours pilotes sur la base de ces outils et une formation de formateurs pour une appropriation optimale des approches-clés en matière de lutte contre la traite des personnes

“ [...] Ce que je retiens de cette formation, c'est l'approche et la conscientisation qui doivent se faire par rapport aux victimes. Cela nous rend plus humains de ne pas penser seulement à condamner l'individu accusé des faits, mais d'essayer d'en apprendre davantage sur la victime, sur son parcours et son histoire. ”

— Rafael Angel Victor Garcia, juge du tribunal pénal de Quepos, lors d'une formation de formateurs

Si les objectifs du projet étaient de créer de nouveaux outils afin de renforcer les capacités des policières et des policiers, des enquêtrices et des enquêteurs, des procureures et des procureurs et des juges confrontés aux cas de traite, d'enrichir les pratiques professionnelles et enfin d'intégrer un cours de formation spécialisée portant sur la traite des personnes dans les centres de formation professionnelle des secteurs visés, alors nous pouvons considérer que ces objectifs ont été atteints. Les témoignages de satisfaction de la part des partenaires abondent dans ce sens, de nombreuses stratégies locales

et communautaires de prévention et de dénonciation ont été mises en place et on constate en 2017 **une augmentation de 163 % des cas de plaintes reportés auprès des autorités compétentes sur la traite des personnes\***.

Mais notre vision du changement se doit d'aller au-delà. Notre intervention est ponctuelle, et les vrais acteurs de changements demeurent nos partenaires costariciens. Pour l'ultime phase de ce projet, les efforts se poursuivront afin de rendre encore plus efficiente la protection des droits des enfants victimes de traite.

\* Source : Bureau du procureur adjoint contre la traite de personnes et le trafic illicite des migrants (FACTRA)



© 123FR - Pontanavat Yonyot



© 123FR - Dotshock

## DES CANADIENNES ET DES CANADIENS ENGAGÉS DANS LA COOPÉRATION VOLONTAIRE

### POUR UNE PROTECTION PLUS EFFECTIVE DES DROITS DE L'ENFANT, DES FEMMES ET DES COLLECTIVITÉS VULNÉRABLES

Mis en œuvre en consortium avec Avocats sans frontières Canada depuis 2015, le programme de coopération volontaire PRODEF a déjà permis le déploiement de près d'une centaine de volontaires en Afrique et dans les Amériques, au sein d'organisations partenaires œuvrant en matière de droits de la personne.

Cette année, **46 mandats de coopération volontaire** (dont 20 spécifiquement rattachés à l'IBCR) ont été réalisés dans neuf pays : Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Guatemala, Haïti, Honduras, Maroc, Pérou et Tunisie.

En mettant à la disposition des organisations partenaires leurs compétences et leur savoir-faire, les volontaires répondent aux besoins exprimés par les organisations locales, tout en vivant une expérience professionnelle et personnelle unique. **Soutien technique, renforcement**

**des capacités, activités de sensibilisation, soutien institutionnel**, etc., sont autant de formes d'accompagnement offertes dans le cadre du programme pour des changements de pratiques et des actions pérennes.

“L'Association des femmes juristes de Côte d'Ivoire a fortement apprécié le partage d'expériences, l'interactivité, la disponibilité et le partage d'idées novatrices de la part des volontaires.”

— Témoignage d'une représentante de l'Association des femmes juristes de Côte d'Ivoire (AFJCI)



Affaires mondiales  
Canada

Global Affairs  
Canada

## UNE SOLUTION À D'IMPORTANTES ENJEUX EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT

- La protection insuffisante des droits de l'enfant
- L'impunité
- L'inégalité dans l'exercice des droits
- Les pratiques discriminatoires
- L'accès limité à la justice
- La faiblesse des institutions judiciaires
- Les pratiques de corruption
- Les contextes de transition démocratique post-confliktuelle
- Les pressions et les intimidations à l'encontre des organisations de la société civile
- Le déficit de compétences techniques nécessaires à la promotion, à la protection et à la défense des droits de la personne
- Les ressources financières et humaines limitées

## QUELQUES AVANCÉES MAJEURES GRÂCE À LA CONTRIBUTION DES VOLONTAIRES

### COLOMBIE



NOTRE PARTENAIRE : *Coalition contre l'utilisation et le recrutement d'enfants dans le cadre du conflit armé colombien (COALICO)*

- Présentation d'un rapport de la COALICO sur des cas de violation des droits de l'enfant dans le conflit armé colombien devant la **Juridiction spéciale pour la paix (JEP)** de Colombie, afin de contribuer à la reconnaissance de la responsabilité des faits et au rejet de toute implication directe ou indirecte des enfants dans les guerres.
- **Instauration d'un dialogue** avec les institutions gouvernementales et les autorités de la région frontalière de la Colombie et du Venezuela à propos de la situation et des conséquences des déplacements forcés pour les enfants et les adolescents dans les démarches de retour et de relocalisation.

*Remise du rapport de la COALICO aux magistrats de la JEP, Bogota*



### COSTA RICA



NOTRE PARTENAIRE : *Fundación Paniamor*

- Analyse des textes de loi concernant les relations inappropriées (relations sexuelles précoces) avec des adultes, le mariage précoce et les crimes sexuels commis contre les enfants, et élaboration de **recommandations aux autorités pour une meilleure interprétation et application de la loi**
- Sensibilisation de **96 fonctionnaires** du ministère du Travail social et d'une **quarantaine d'enfants** sur la problématique de la traite des personnes et la loi concernant les relations inappropriées
- Développement d'une stratégie de communication programmatique et institutionnelle de la fondation, désormais centrée sur la **participation des jeunes**



*Participation des jeunes à un tournage, San José*

“ Mon expérience au Costa Rica en tant que conseillère juridique m'a rappelé les raisons qui m'ont amenée à vouloir travailler en droits humains. Le contact avec des jeunes des communautés moins favorisées, et la possibilité de leur donner des formations sur leurs droits fondamentaux remplit de sens l'exercice de ma profession. Le partage de connaissances avec le partenaire constitue également un privilège qui nous permet de grandir ensemble. ”

Témoignage d'une coopérante volontaire auprès de Fundación Paniamor

## CÔTE D'IVOIRE



NOTRE PARTENAIRE : Association des femmes juristes de Côte d'Ivoire (AFJCI)

- Mise en œuvre d'une stratégie de plaidoyer portant sur l'exercice de l'autorité parentale en vue de convaincre les autorités d'**harmoniser les lois ivoiriennes avec les standards internationaux** et de clarifier la **situation d'égalité entre les pères et les mères**
- Renforcement de la protection des personnes mineures par l'**analyse de neuf dossiers d'enfants** victimes ou en conflit avec la loi, permettant d'informer ces enfants de la procédure et de combler certaines lacunes liées au système judiciaire
- Développement et mise à la disposition de l'organisation partenaire d'outils de gestion et de gouvernance pour une **meilleure représentation des personnes** en situation de vulnérabilité

Atelier d'information, San Pedro



## GUATEMALA



NOTRE PARTENAIRE : Association Miriam

Renforcement des capacités organisationnelles en matière de gestion et de communication, avec l'élaboration d'un guide institutionnel, d'une stratégie de plaidoyer aux niveaux régional et national et d'un plan de communication pour la mise en œuvre d'activités visant **la défense et la promotion des droits de l'enfant, en particulier de ceux qui sont issus de familles autochtones.**

“ Le coaching et l'accompagnement de [la volontaire] dans le développement d'une stratégie de plaidoyer ont permis à Ixoqib' Miriam d'accroître ses compétences pour mieux prendre sa place dans la lutte contre les inégalités et la violence faite aux femmes et aux filles au Guatemala. ”

— Témoignage d'une représentante de l'Association Miriam

## MAROC



NOTRE PARTENAIRE : Association Bayti

- Obtention d'un financement du Fonds canadien d'initiatives locales (FCIL) pour un projet visant à **lutter contre le mariage précoce et le travail domestique** par l'accès à l'éducation et la sensibilisation à la promotion des droits spécifiques des filles
- Définition d'une stratégie de plaidoyer sur **les familles d'accueil comme solution alternative** pour les enfants privés de cadre familial, afin de convaincre les autorités d'adopter une législation favorable aux droits de l'enfant, en conformité avec les normes internationales
- Formation sur l'égalité des genres auprès de 24 participantes et participants issus des secteurs associatif et institutionnel de protection de l'enfance ainsi que des membres du personnel de Bayti
- **Sensibilisation de 195 enfants** à leurs droits, notamment en matière d'**égalité des genres, de lutte contre les violences sexuelles et de prévention des mariages précoces**

“ Mon second mandat de conseillère juridique au Maroc tire à sa fin. Je repartirai toutefois en léguant des modules de formation prêts à être utilisés auprès des enfants et des travailleurs sociaux. Ces modules de formation et les outils pédagogiques ludiques qui les accompagnent, fruits d'un travail collaboratif, portent sur les droits de l'enfant, le genre et la prévention contre la violence sexuelle et le mariage précoce. [...] Notre partenaire est désormais résolu à dispenser lui-même ces formations auprès d'autres associations œuvrant pour la protection des droits des enfants marocains. ”

— Témoignage d'une coopérante volontaire déployée au sein de l'association Bayti



Atelier de sensibilisation, Essaouira

## PÉROU



NOTRE PARTENAIRE : *Capital Humano y Social Alternativo (CHS Alternativo)*

- Développement d'un **outil d'assistance aux victimes de traite** permettant d'informer et d'expliquer de manière claire le processus juridique aux enfants victimes et aux adultes concernés (parents, intervenants)
- Préparation et animation de deux ateliers de formation visant la **prévention de l'exploitation sexuelle des enfants en ligne** destinés à **64** membres du corps enseignant du niveau secondaire et gérants de cafés Internet
- Mise à jour d'outils pédagogiques développés par le partenaire pour la prévention de l'exploitation sexuelle des enfants en ligne, incluant notamment des fiches sur la tendance du « grooming » (utilisation d'une fausse identité par un adulte malveillant), ou encore sur **nécessité pour les enfants de protéger leurs informations personnelles**

## TUNISIE



NOS PARTENAIRES : *ADO + et Tunisian Forum for Youth Empowerment (TFYE)*

- Adoption d'un code de bonnes pratiques permettant aux membres des deux organisations partenaires de **mieux interagir avec les enfants** dans le cadre de leurs activités, mais également de partager ces pratiques avec le réseau de partenaires de la société civile et étatique agissant pour les droits de l'enfant
- **Sensibilisation de 103 enfants à leurs droits fondamentaux** sur des thématiques liées à la Convention relative aux droits de l'enfant et aux mécanismes de protection disponibles en Tunisie

- **Conscientisation et renforcement des capacités de plusieurs jeunes** leur permettant de se réapproprier leur statut de citoyens en s'intégrant au débat sociétal (exemples de témoignages ci-contre)
- Mise en place d'outils (guide des règlements internes, guide administratif et financier, exemples de termes de référence, fiche descriptive des différents postes, politique de protection de l'enfance et outils de planification) pour une **meilleure gestion organisationnelle** et des ressources humaines au sein des organismes partenaires



*Atelier de travail avec les jeunes*

“ Lors de l'éducation civique, on ne nous apprend pas que la citoyenneté commence dès notre naissance. Aujourd'hui, je suis consciente de mon droit à la participation et je suis une citoyenne active ! ”

Linda, 16 ans, membre active de l'association ADO +

“ Nous n'existons pas uniquement pour obtenir un diplôme qui nous aidera à trouver un travail. Nous voulons participer de façon active à la gestion des projets. ”

Chedly, 16 ans, participant actif au Club visualize



© Pexels - Sharon McCutcheon

## COMMENT NAÎT UN PROJET ?

### AU PLUS PRÈS DES BESOINS DES PARTENAIRES LOCAUX

De manière générale, nous cibons, en matière de développement programmatique, les lieux et les occasions où nous croyons pouvoir faire une différence, que ce soit en contribuant à un changement de pratiques et/ou en accompagnant les gouvernements dans leurs engagements en faveur des droits de l'enfant. Pour ce faire, il importe d'avoir un cadre stratégique impliquant des **analyses contextuelles**, l'établissement d'un **dialogue politique constructif** et de sensibilisation ou encore, la présence d'un réseau local ou régional d'organisations de la société civile ayant en commun la volonté de **faire des droits de l'enfant une réalité**.

Un certain nombre de missions exploratoires ont ainsi été menées cette année par le Bureau en Colombie, au Guatemala, au Pérou, au Sénégal ou encore en Tunisie.

Toute proposition de projet se doit en effet de refléter les enjeux inhérents à la protection de l'enfant dans le contexte ciblé, mais également d'offrir une réponse inclusive, systémique et évolutive aux besoins exprimés par les partenaires.

### ZOOM SUR LE SÉNÉGAL

Depuis 2009, des ateliers régionaux et diverses rencontres réunissant les actrices et les acteurs principaux impliqués dans le système de protection des enfants ont permis de relever, notamment, la nécessité de renforcer

les capacités des policiers et des gendarmes en matière de droits de l'enfant. Ces constats initiaux ont donné lieu à la production d'un état des lieux de la formation des forces de sécurité aux droits de l'enfant au Sénégal, puis

au développement de trousse de formation destinées aux forces de sécurité du pays. Subséquemment, des ateliers de formation de formateurs ont été organisés, et le Sénégal dispose aujourd'hui de noyaux de formateurs au sein de la police et de la gendarmerie.

L'IBCR souhaitait donc capitaliser sur les initiatives déjà menées et les résultats atteints, tout en élargissant son action à d'autres acteurs-clés de la protection de l'enfance au Sénégal.

## POUR UN RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS DU SECTEUR SOCIAL, DE LA POLICE ET DE LA GENDARMERIE, DU PERSONNEL TRAVAILLANT EN MILIEU CARCÉRAL ET DES MAGISTRATS ET DES MAGISTRATS SPÉCIALISÉS EN PROTECTION DE L'ENFANT

Des rencontres bilatérales ainsi qu'un atelier de travail multisectoriel réunissant près d'une vingtaine de personnes qui œuvrent dans différents secteurs (milieu carcéral, travail social, justice, police, gendarmerie, société civile), ainsi que Save the Children, l'UNICEF et l'IBCR, ont été organisés afin de définir les besoins et les opportunités qui permettraient de renforcer durablement et de manière inclusive le système de protection de l'enfant dans le pays.

À l'issue de la collecte de données et de l'engagement manifesté par les partenaires locaux et internationaux, une proposition a été rédigée et proposée à un bailleur de fonds. Le Bureau poursuit depuis lors les conversations afin de s'assurer que les efforts investis de part et d'autre donnent lieu à une amélioration concrète du bien-être et de la protection des filles et des garçons du Sénégal.



Atelier de travail multisectoriel, Sénégal



© 123FR - Riccardo Lennart Niels Mayer

## INFORMATIONS FINANCIÈRES

### SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE TERMINÉ AU 31 MARS 2019

TRÉSORIÈRE : Nadja Furth

Les états financiers complets de l'organisme au 31 mars 2019 ont été audités par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. et sont disponibles sur demande.

PRODUITS	2019	2018
Contributions gouvernementales	4 705 645	3 972 019
Contributions d'organisations internationales	937 867	729 583
Contributions en services	746 125	609 948
Revenus du secteur privé et d'autres sources	166 432	181 408
<b>TOTAL</b>	<b>6 556 069</b>	<b>5 492 958</b>

CHARGES	2019	2018
Enfants et justice	3 716 281	3 101 074
Exploitation et violences faites aux enfants	1 689 212	1 416 993
Enfants et situations d'urgence	441 399	360 479
Développement des programmes	220 853	267 732
Administration	427 390	285 708
Autres dépenses	15 504	54 501
<b>TOTAL</b>	<b>6 510 639</b>	<b>5 486 487</b>

<b>EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>	<b>45 430</b>	<b>6 471</b>
--	---------------	--------------

“**MERCI À TOUS  
NOS PARTENAIRES,  
COMMANDITAIRES,  
DONATRICES ET  
DONATEURS POUR  
VOTRE SOUTIEN  
SANS FAILLE ET  
VOTRE GÉNÉROSITÉ**”

## NOS PARTENAIRES PUBLICS

Affaires mondiales Canada  
Agence japonaise de coopération internationale  
Département des opérations de maintien de la paix  
des Nations Unies  
Gendarmerie royale du Canada  
Ministère de la Justice du Québec  
Montréal International  
Organisation internationale de la Francophonie  
UNICEF

## NOS PARTENAIRES PRIVÉS

ADO + (Tunisie)  
Alliance pour la protection de l'enfant dans l'action  
humanitaire (Mondial)  
Amal pour la famille et l'enfant (Tunisie)  
Association des femmes juristes de Côte d'Ivoire  
Association Miriam (Guatemala)  
Avocats sans frontières Canada  
Association Bayti (Maroc)  
CHS Alternativo (Pérou)  
COALICO (Colombie)  
Coalition humanitaire (Canada)  
École primaire Sainte-Cécile (Canada)  
École primaire Saint-Fabien (Canada)  
ERDO (Mondial)  
Fundación Paniamor (Costa Rica)  
HAA (France)  
JOVACO (Canada)  
Plan  
Save the Children  
Terre des hommes  
Tunisian Forum for Youth Empowerment (Tunisie)  
Universalialia  
Wapikoni Mobile  
et une quarantaine d'organismes civils canadiens

## NOS COMMANDITAIRES

Agence Laval Rive-Nord IA Groupe financier  
Centre Le Gesù  
École nationale supérieure d'Arts et Métiers ParisTech  
Polytechnique Montréal

## NOS DONATRICES ET DONATEURS

Comité central de partage  
Congrégation de Notre-Dame  
Filles de la Croix  
Fondation Émilie Jauron  
Fonds Marie-François  
Les œuvres LeRoyer  
Missionnaires Oblates de Saint-Boniface  
Oblates Franciscaines de Saint-Joseph  
Petites Sœurs de la Sainte-Famille  
Sisters of Charity of St. Louis  
Sisters of Charity of the Immaculate Conception  
Sisters of St. Joseph of Toronto  
Sisters of St. Martha  
Sœurs de la Charité d'Ottawa  
Sœurs de la Présentation de Marie  
Sœurs de la Sainte-Famille de Bordeaux  
Sœurs de l'Institut Jeanne d'Arc  
Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil  
Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire  
Sœurs de Sainte-Anne  
Sœurs de Sainte-Croix  
Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe  
Sœurs du Bon-Pasteur  
Ursulines



© 123FR - Racorn

## UNE ÉQUIPE DÉVOUÉE ET ENGAGÉE

### LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Najat Maalla M'jid, présidente

Andrea Querol, vice-présidente (jusqu'en septembre 2018)

Théophile Nkyèma, administrateur puis vice-président (depuis septembre 2018)

Marianne Limoges, trésorière

Emmanuelle Tremblay, secrétaire

Denisse Araya Castelli, administratrice (depuis septembre 2018)

François Crépeau, administrateur

Jean-Claude Legrand, administrateur

Joanne Doucet, administratrice

Rajae Sbihi, administratrice

Shirin Aumeeruddy-Cziffra, administratrice (jusqu'en septembre 2018)



*L'IBCR souhaite remercier chaleureusement Mme Andrea Querol et Mme Shirin Aumeeruddy-Cziffra pour leur indéfectible soutien et leur contribution tout au long de ces dernières années. Leur engagement et leur implication dans la promotion et la protection des droits de l'enfant sont en tout point remarquables, et le Bureau a eu le grand privilège de pouvoir compter sur leur expertise pendant toute la durée de leurs mandats. Le Bureau souhaite à Mme Querol et à Mme Aumeeruddy-Cziffra la meilleure des continuations dans leurs projets respectifs*

### LES MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION

Guillaume Landry, directeur général

Danielle Valiquette, directrice du développement et des programmes Afrique subsaharienne

Fabrizio Biondi Morra, directeur du développement et des programmes AMENA

Benoit Bouvier, directeur administratif et des finances

Cathy Launay-Alcala, responsable des communications et des partenariats

Karla Ponce, responsable des ressources humaines

Le Bureau international des droits des enfants a également la chance et le privilège de pouvoir compter sur des professionnels, hommes et femmes, engagés et des stagiaires et coopérants volontaires, qui offrent de leur temps et de leurs services pour contribuer à faire des droits de l'enfant une réalité.

À toutes et à tous, nous adressons un immense MERCI.

SUIVEZ-NOUS SUR



WWW.IBCR.ORG



BUREAU  
INTERNATIONAL  
DES DROITS DES ENFANTS

INTERNATIONAL  
BUREAU  
FOR CHILDREN'S RIGHTS

OFICINA  
INTERNACIONAL DE  
LOS DERECHOS DEL NIÑO

المكتب الدولي لحقوق الطفل

## SIÈGE SOCIAL

805, rue Villeray, Montréal, Québec H2R 1J4 Canada

Tél. +1 514 932 7656 - Téléc. +1 514 932 9453 - info@ibcr.org

## BUREAUX SATELLITES

### COSTA RICA

Impactico Los Yoses Del

Instituto México

50 al Sur y 250 al Oeste

San Jose

Tél. +506 2234 0754

### BURKINA FASO

Zone du Bois

03 BP 7041

Ouagadougou 03

Tél. +226 25 36 34 59

### RÉPUBLIQUE

DÉMOCRATIQUE

DU CONGO

5<sup>e</sup> étage immeuble

William's Residence

29-31 Avenue Roi Baudoin,

Gombe (Kinshasa)

Tél. +243 81 24 06 657

### HONDURAS

Boulevard Morazán,

Torre Morazán - Torre 1,

Piso 12, Oficina 01

Tegucigalpa

Tél. +504 2203-6730